

Déclaration F.O. sur le projet de mutualisation des équipes paie.

Tout en ayant reconnu que « la qualité du service rendu actuellement en local est bonne » vous dites vouloir mieux généraliser les meilleures pratiques avec ce projet de mutualisation des équipes paie.

Aujourd'hui, nous sommes informés et consultés sur ce sujet où l'aspect humain prend tout son sens.

Ce système fonctionne déjà pour les sites de la Région Parisienne et force est de constater que l'absence de relation « physique », de proximité, sur un sujet aussi impliquant que la paie, n'est pas bien vécu.

Le point de vue de FO est que les outils de communication ne remplaceront jamais le contact humain !

Le projet de cette mutualisation amène à standardiser les outils de travail et à regrouper les équipes paie sur un seul et même site ayant pour conséquence des mobilités ou des reclassements forcés.

De plus, cette organisation se fera au dépend des salariés pour lesquels il sera de plus en plus difficile d'avoir une information ou une explication sur leur rémunération.

Enfin, l'organisation pour assurer des permanences sur les différents sites augmente les risques routiers des techniciens de paie qui devront se déplacer de façon régulière.

Nous pensons que l'étape de la standardisation suffirait à répondre à la majeure partie des difficultés que vous expliquez dans ce projet.

Messieurs de la direction générale, puisque vous reconnaissez que le service actuel est de bonne qualité, pourquoi vouloir faire disparaître encore un peu plus de lien social de proximité ?

Il est évident que votre projet est principalement axé sur un schéma purement économique avec la suppression de poste de travail. Pour FO ce projet se fait au détriment de la qualité de la prestation et de tous les salariés.

Pour ces raisons FO donnera un avis défavorable à ce projet de mutualisation du service paie.